



SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA RÉGION DE TOURNAN-EN-BRIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE SYNDICAL du 24 juin 2019

L'An deux mil dix-neuf le lundi vingt-quatre juin à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le mardi dix-huit juin 2019 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la Présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Etaient présents :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux :

Jean-Paul MOSNY, Olivier DEVAUX, Guillaume CHATELOT, Marie-José BRAMS, Jean-Claude OMNES, Patrick SANSON, Sylvie DEVOT, Nathalie SEMONSU, délégués titulaires et Bruno REMOND, Eric CANTAREL, Jean-Michel METIVIER, Daniel POIRIER, Jacqueline MOERMAN, Jean-Yves PERISSUTTI délégués suppléants.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie :

M. Jack DEBRAY, délégué titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (Pontcarré)

André LEFRANCOIS, délégué titulaire

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne :

Jean-Claude GANDRILLE, Dominique BECQUART, Gérard TABUY, Gérard BOUILLON, Martine PONNAVOY, délégués titulaires.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :

Aurélien VANDIERENDONCK, Véronique GUILLOCHON, Dominique BENOIT, Patrick VORDONIS, Patrick SALMON, Dominique BERNARD, Suzanne BARNET, Laurent GAUTIER, Lionel COCHIN, délégués titulaires et Christian TIENNOT, Christine FLECK, , délégués suppléants.

Représentant la communauté de communes Val Briard :

Patrick MATHEY, Jean-Michel BESSOL, Claude BAUMANN, Jean-Claude MERAKCHI, Eric GERARD, Nathalie ROBAEYS, Michèle BENECH, Christiane RICHARD, Dominique RODRIGUEZ, délégués titulaires Patrick STOURME, Daniel GAUTHERON, Jean-Claude DELAVAUX délégués suppléants

Pouvoir :

- de M. BLANCHARD à M. DELAVAUX, délégués titulaires pour la CC Val Briard

Absents et absents excusés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux :

Clément Gilet, Alexandre Granday, René Sapière, Patricia Casier (excusée), Sébastien Dalé, Jean-Paul Bonvoisin (excusé), Franck Alcazar (excusé), Christian Villeret (excusé), Isabelle Dreumont, Rémy Chatté, Jean-Claude Villette, Joseph Roux (excusé), Isabelle Kotzuba, Christelle Langler, Jean-Claude Cochet, Loïc Le Dieu de Ville (excusé), Martine Martiarena, Bruno Baugue (excusé), Michel Dorigny, Marième Tamata-Varin (excusée), délégués titulaires
Yves Lemaître, Jean-Pierre Michel, Cédric Leseine, Jean-Christophe Guillemard Dominique Finardi, Edith Heuclin, Sandrine Giacomuzzi, Laurent Lemaire, Patricia Chauvaux (excusée), Charles Malet (excusé), Annick Fournier, Christophe Courage, Jean-Louis Laurent, Mathieu Beaudoin, René Morel (excusé), Marc Galpin, Vanessa Lepeltier, Nicolas Guillen, Madeleine Morgen (excusée), Alain Brucher, Gilles Groslevin, Sébastien Sergeant délégués suppléants

Représentant la communauté de communes l'Orée de Brie :

Franck Ghirardello, Marcel Villaça, Fabrice Piocelle-Cornillon, délégués titulaires
Jonathan Wofsy, Hasna Benveniste, Audrey Santin, Jacques Dechelette (excusé), délégués suppléants.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine :

Gil Papazian (excusé), Eric Simeon, Claude Roger (excusé) Michelle Bouilland-Chauveau (excusée) délégués titulaires
Benoît Roche, Fabienne Vandewinckele, Cyril Amerge, Marie-France Lasnier délégués suppléants

Représentant la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire :
 Denis Thouvenot, délégué titulaire,
 Adeline Grégis, Bruno Bethineau délégués suppléants.

Représentants de la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne :
 Bernard Duchaussoy, délégué titulaire,
 Pascal Rousseau, Fernande Trezentos-Oliveira, Jean-Pierre Guillot (excusé), Olivier Vassard, Jonathan Zerdoun François Bouchart délégués suppléants.

Représentants la communauté de communes les Portes Briardes entre villes et forêt :
 Marie-Paule Devauchelle, Bernard Wacheux, Patrick Gavillet (excusé), délégués titulaires
 Sandrine Gameiro, Alexandre Hebert (excusé), Nathalie Sprutta-Bourges, Isabelle Lenoir, Daniel Colin (excusé), Frédéric Marcoux, Stephen Lazerme, Ziain Tadine (excusé), Eva Lony, Alain Green délégués suppléants.

Représentants la communauté de communes Val Briard :
 Dominique Possot, Alain Moucheront, Jean-Pierre Fery, Eric Tourneboeuf (excusé), Laurence Gilles, Juliette Souleyreau, Stéphane Robert (excusé), Claudine Bouzonie, Alain Denis, Christophe Monot (excusé), Catherine Chereau, Claude Chatain, William Lavoine (excusé), Marie-Amélie Pereira, Philippe Louise dit Mauger, Maurice Blanchard (excusé) délégués titulaires
 Véronique Schaaf (excusée), Sylvie Meunier, Catherine Dubent (excusée), Martial Cochet, Jérémy Bordereau, Jean-Luc Boutin, Frédéric Poupinot (excusé), Marie-Isabelle Drocourt, Jean-Claude Martinez, Jean-Louis Sempy, André Boucher, Vincent Brossas, Stanislas Di Luca, Anne Parisy, Cédric Prigent, Annick Legendre, Jimmy Delette, Virginie Détante, Franck Colin, Christelle Lefevre, Serge Serviable, David Wexteen, Anthony Moussu, Bernard Denest (excusé), délégués suppléants.

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 17 mai 2019 :
 Entendu le Président, aucune remarque n'étant formulée, le Comité Syndical prend acte du compte-rendu de la séance du 17 mai 2019

1. RAPPORT ANNUEL 2018

A la demande du Président, le rapport annuel est présenté à l'assemblée par Mme Kunsch, Directrice Générale des Services.

Composé de 51 pages, il n'est pas imprimé en version papier pour le comité mais sera disponible en version dématérialisée dans la logique de la démarche d'économie de papier du SIETOM.

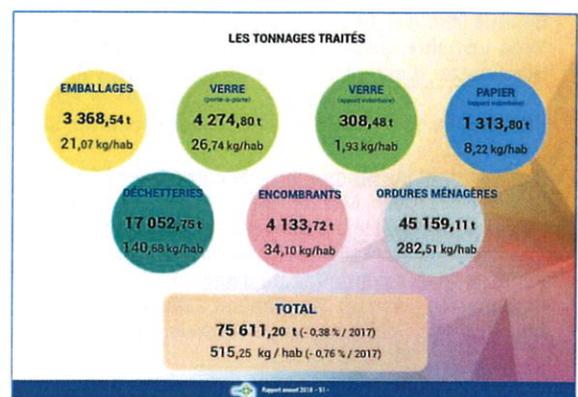
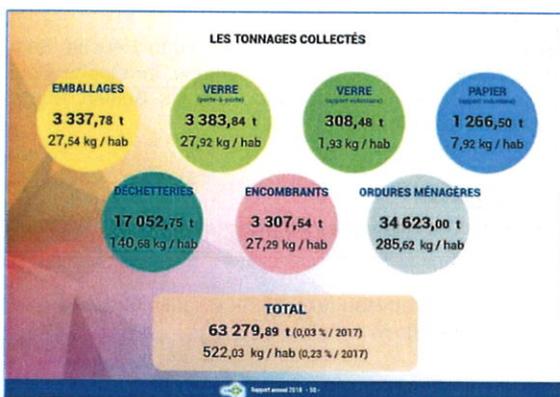
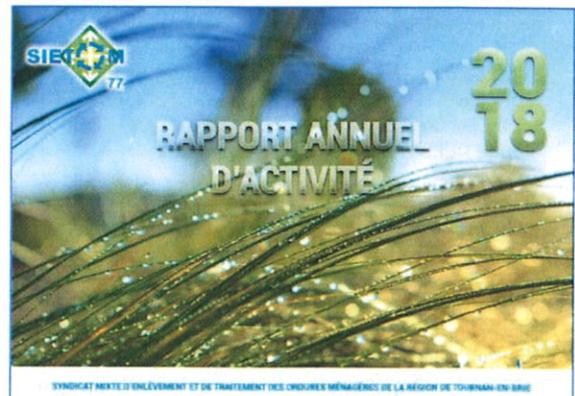
La synthèse des indicateurs financiers, des tonnages et des coûts a été communiquée aux délégués avec la note de synthèse.

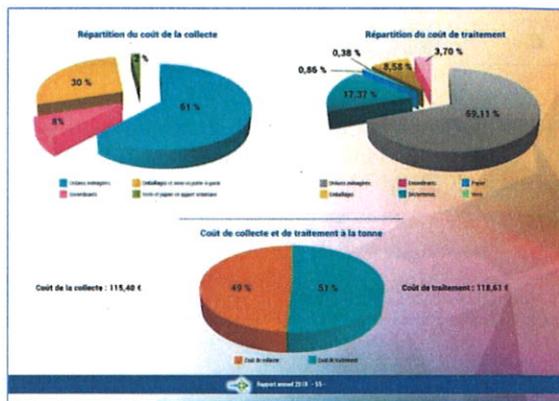
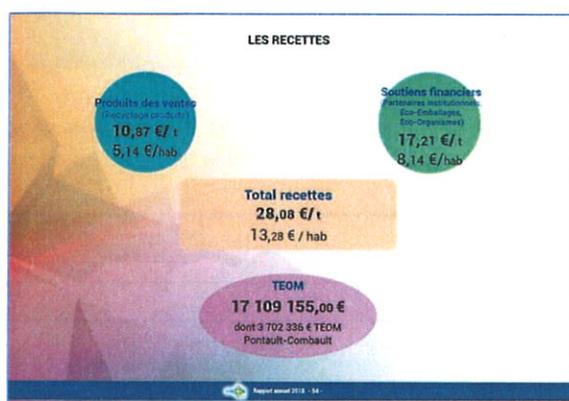
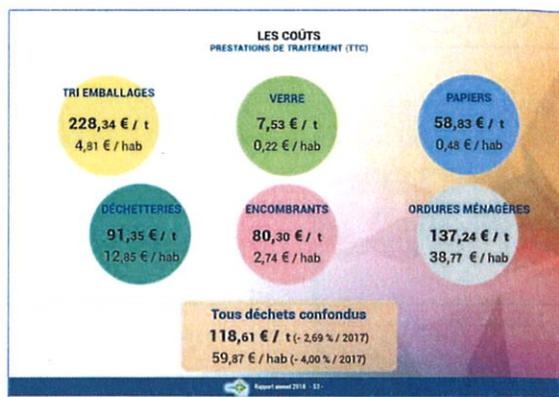
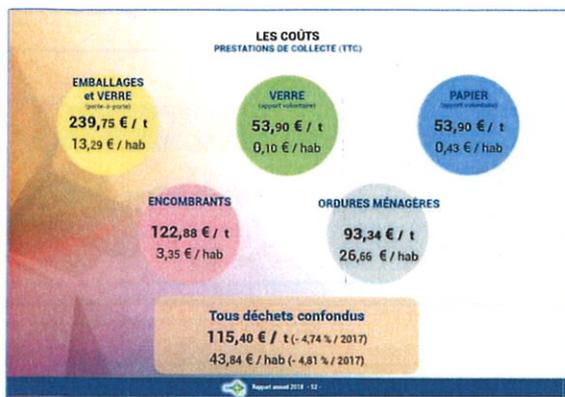
Mme Kunsch remercie les services qui ont participé à la réalisation de ce rapport qui synthétise les éléments clés de l'activité du syndicat.

La méthode utilisée pour 2018 est un retraitement des informations issues du compte administratif 2018.

Elle précise que le rapport 2019 se fera à partir d'une matrice des coûts, outil transversal pour tous les syndicats avec des méthodes de calcul identiques permettant une comparaison objective.

En synthèse, quelques chiffres (Extraits du rapport) :





A noter l'intervention de M. Poirier sur deux points :

- Sur la question du lieu d'enfouissement des encombrants collectés en porte-à-porte, il est précisé que ces derniers le sont sur l'ISDND de Soignolles. Sont apportées des précisions sur les exutoires recevant les ordures ménagères pendant la période d'arrêt de l'UVOM. **Un complément sera ajouté au rapport annuel pour l'ensemble des flux.**
- Sur la question des dépôts sauvages, M. Poirier précise que toutes les intercommunalités n'ont pas les mêmes scrupules que le SIETOM en matière de respect de la réglementation et que certaines collectivités prennent en charge la collecte et les coûts de traitement de ces dépôts.
Mme Kunsch rappelle que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est dévolue exclusivement au service rendu aux ménages et que le texte législatif ne permet pas aujourd'hui d'y incorporer les coûts liés à la prise en charge des dépôts sauvages sans risquer un recours.
Le maintien de la tendance baissière du taux de TEOM passe également par cette gestion rigoureuse et respectueuse de la réglementation.

Ce rapport sera envoyé aux délégués par voie électronique avec le compte-rendu et un exemplaire couleur sera adressé à chaque collectivité adhérente (communes, communautés de communes et communautés d'agglomération). La version dématérialisée du rapport sera téléchargeable sur le site du syndicat dans les prochains jours.

Sur proposition du Président,

Le Comité Syndical **prend acte** du rapport annuel 2018 du SIETOM.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2. POINT COMMUNICATION :



Les délégués sont informés de l'organisation de la journée portes ouvertes du SIETOM, samedi 21 septembre de 9h30 à 16 h sans interruption avec restauration sur place. L'intégralité du programme sera disponible à la fin de l'été sur le site internet du SIETOM à la rubrique « actualités » ainsi que sur la page Facebook.

3. QUESTIONS DIVERSES :

• UVOM :

La parole est donnée à M. Benoit pour faire un point sur l'avancement du dossier de l'UVOM.

La multitude des intervenants ne facilite pas l'avancée rapide de ce dossier. L'objectif 2021 pour la remise en fonctionnement de l'installation doit être prioritaire et M. Benoit regrette que le SIETOM soit obligé de presser les différents protagonistes pour que des solutions soient apportées. M. Rodriguez le remercie pour tout le travail de fond qu'il effectue.

• Véhicules GNV :

La flotte de véhicules de collecte actuellement en location est alimentée au gazole. Le SIETOM souhaite investir dans sa propre flotte fonctionnant au GNV mais reste dans l'attente de la construction de la station de GNV sur la base logistique de Châtres et d'une date de mise à disposition de cette installation signifiée par courrier par la Communauté de Communes du Val Briard.

• Contentieux avec le Collecteur Sepur :

Le SIETOM est en situation contentieuse ouverte avec le collecteur du fait de l'application de plus de 500 000 € de pénalités justifiées par le retard de livraison des camions prévue au mois d'octobre dans le cadre du marché. Aucune dérogation ne peut être envisagée sans explication sur ce retard (retard livraison constructeur...). Les retenues sont faites aujourd'hui par le biais d'émission de titres distinctifs au regard des dispositions du marché.

• Collaboration avec Pontault-Combault :

M. Rodriguez remercie les délégués de Pontault-Combault et notamment Dominique Becquart pour la collaboration permettant d'optimiser le fonctionnement depuis le transfert au SIETOM.

• Déchetterie de Pontault-Combault :

La déchetterie est rénovée petit à petit (peintures, nouvelles bennes...). Le SIETOM a par ailleurs la volonté d'avoir une déchetterie à plat pour pouvoir fermer les bennes le soir et sécuriser les gisements. L'harmonisation sur les 6 déchetteries se passe bien et l'équipe de Pontault-Combault travaille dans un bon état d'esprit.

• Transfert de communes :

M. Rodriguez rappelle qu'il n'était pas favorable à la modification de périmètre et qu'il ne souhaitait pas, quoi qu'il en soit, en être à l'initiative. La situation évoluant différemment, notamment avec le projet de sortie du SIETOM des communes de Villeneuve-Saint-Denis et Villeneuve-le-Comte, le Président envisage la possibilité d'intégration de 5 communes de la Communauté de Communes du Val Briard potentiellement motivées par les taux attractifs du SIETOM.